

La découverte d'un acte de mariage, par les indications qu'il fournit, est un élément déterminant de la recherche généalogique. Il permet généralement de progresser d'un cran dans la connaissance de ses ancêtres. C'est pourquoi l'établissement de tables de mariage, facilement consultables, est un devoir prioritaire des généalogistes. (1)

Mais où orienter ses recherches quand nous nous heurtons à un obstacle ? J'aurais tendance à écrire selon que vous serez riche ou pauvre, cela va être plus ou moins facile. Et paradoxalement, l'avantage dans nos campagnes auvergnates semble aller aux pauvres. En effet ces paysans, qui constituent pour la plupart d'entre nous la majorité de nos ancêtres, qu'ils soient simples manouvriers ou petits laboureurs propriétaires de quelques parcelles de terre, trouvaient facilement dans leur voisinage (village ou paroisse) le conjoint correspondant à leur statut social. Par contre les notabilités locales (les "Honorables Hommes" et "Honnêtes Femmes") : riches marchands, notaires, avocats et à fortiori les membres de la noblesse devaient s'écarter beaucoup plus de leur résidence habituelle pour se marier. Ce modèle s'est probablement perpétué jusqu'à une période récente.

L'exemple que nous fournit Augerolles au début du 17^e siècle en est une parfaite illustration. Je limiterai cette étude volontairement à la première moitié de ce siècle car des séries de registres paroissiaux aussi complets et d'une aussi belle qualité sont assez rares pour cette période. Ce siècle a en outre été beaucoup moins exploré que le suivant par les chercheurs. Enfin un important travail est en cours pour la période postérieure à 1670. (2)

La Paroisse.

Je l'ai évoquée dans un numéro précédent d'A MOI AUVERGNE à propos des noms de famille. Augerolles était alors une paroisse immense regroupant les communes actuelles d'Augerolles et La Renaudie. Paroisse de contraste. Une partie de faible altitude (400 à 500m), toute proche de Courpière et de La DORE, à base de polyculture, où poussait le chanvre et même la vigne. Les paysans y étaient pour la plupart tisserands. Une partie haute, près des cimes du Forez, dépassant parfois les 1000 mètres, pays d'élevage et de sombres forêts de sapin, où le paysan devenait sabotier l'hiver, quand il ne partait pas exercer son métier au loin.

Quatre quartiers fiscaux se partageaient le territoire, j'y reviendrai. Le marquis de Fredeville (seule famille d'ancienne noblesse de la paroisse) et la seigneurie d'AUBUSSON se partageaient la plus grande part des droits seigneuriaux.



Danse macabre (XVI^e)

La danse macabre du 16^e siècle de l'église d'Augerolles devant laquelle passait les futurs conjoints avec son quatrain qui ramène chacun d'entre nous à un peu plus de modestie.

Cette miniature de "danse des morts", se trouve sous l'autel de droite, côté épître. C'est un panneau en bois sculpté (du merisier) comportant au milieu la Mort avec son sablier et sur trois rangées superposées des têtes de personnages des différentes classes de la société, depuis le Pape jusqu'au curé et au simple manant. De quelle date est ce panneau ? Sans doute du XVI. Le curé y porte la barette actuelle. Le cardinal est coiffé d'un chapeau à larges bords, comme un paysan auvergnat. L'oeuvre est interprétée par le quatrain suivant :

" Je vais d'un égal saisir les empereurs, Ma faux s'étend partout et ce sable me marque
Les papes, les roys, maistres et serviteurs, A quel jour, à quelle heure, tu passeras ma barque".

Les registres de mariage.

Estienne Vialle, qui fut curé d'Augerolles de 1606 à 1652, a laissé une série de registres paroissiaux très bien conservés et d'une lecture aisée.

Bien que les registres de mariage qui nous sont parvenus soient moins complets que ceux de baptêmes et de décès, les archives municipales possèdent les registres de 1621 à 1636 puis à partir d'avril 1646. La période 1637-1645 existait encore il y a quelques années, mais il est probable qu'un chercheur peu scrupuleux les a emportés.

Voici un exemple caractéristique d'un acte de mariage, relevé parmi les tous premiers de 1621.

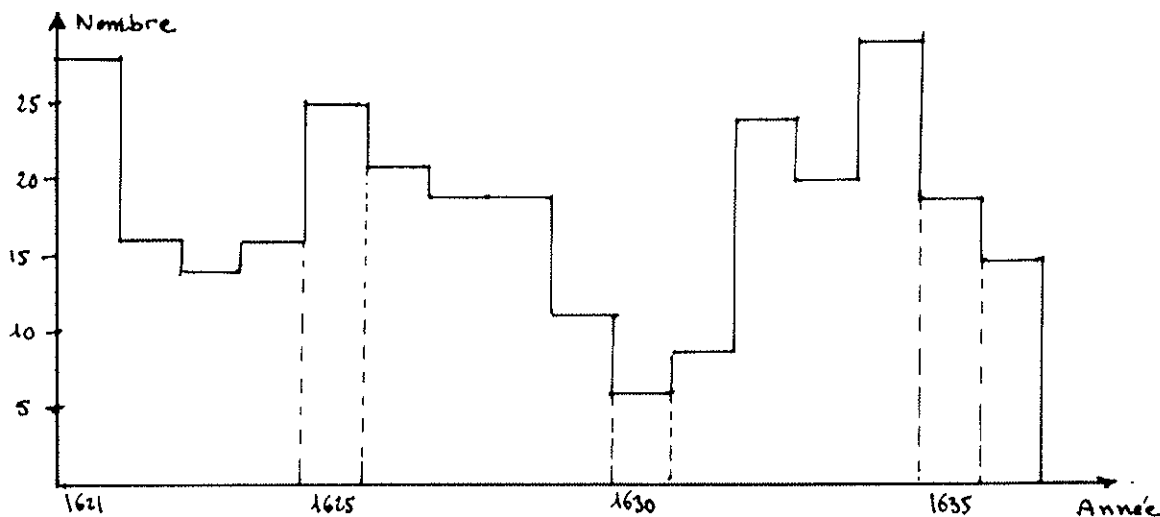
"Le 16 février 1621 a été célébré mariage entre Jean TAILHANDIER du Verdier fils à feu Jean paroisse d'Augerolles et Clauda FONTBONNE fille à Annet paroisse d'Olmet légitimement dispensée par Mr. DELAGRANGE curé dudit lieu, qui ont esté espousés par moy curé d'Augerolles sousignés, en présence de Jaques TAILHANDIER et Antoine BOSSON qui ont signé, Claude CHAMBON, Pierre RALEYRE et plusieurs autres qui n'ont sceu signé" Antoine Vyalle, curé.

La plupart des actes de cette période sont rédigés sur ce modèle et nous apprennent entre autres le lieu d'origine de chacun des époux.

Les mariages de 1621 à 1636.

Notre étude est basée sur les mariages de la période 1621 à 1636 qui constituent une série homogène et continue.

Nombre Annuel de Mariages - Augerolles



Pendant ces seize années, 291 mariages sont célébrés, soit une moyenne annuelle de 18 avec des années fortes (28 mariages en 1621, 29 en 1634), et des années de dépression autour de 1630 qui correspondent "au mal contagieux" : la peste (aucun mariage d'août 1629 à octobre 1630). La maladie ne semble avoir touché qu'une partie de la paroisse. Les registres de décès en conservent la trace de mai 1629 à Janvier 1632.

Il est intéressant de noter que le nombre de mariages correspondant à la même période du 18 siècle (1721-1736) est très voisin (260 mariages soit une moyenne annuelle de 16), ce qui semble indiquer une grande stabilité démographique.

Paroisse d'origine des Epoux

Grace aux relevés précis du curé Etienne VIALLE, nous connaissons en principe la paroisse d'origine de chacun des époux, indication essentielle pour le généalogiste.

Pour les 2/3 de ces mariages (soit 186), les deux époux habitent alors Augerolles et pour la plupart sont nés dans la paroisse. Seuls quelques métayers ou servantes sont probablement venus d'ailleurs mais il est assez difficile de les distinguer. Sur un territoire à l'habitat largement dispersé, nous verrons par la suite que l'horizon du mariage se situe aux hameaux des alentours.

Pour le tiers restant (105), l'un des deux époux est extérieur à la paroisse, mais pas très loin, juste de la paroisse voisine. Il suffit de franchir le ruisseau (La DORE, La FAYE, Le COUZON) ou la crête des monts du FOREZ. Simple question de commodité. Les hameaux des CLAVELIERES ou de LEMBLARDIE sont plus proches de ceux de VOLLLORE, LA FARGE et la CHOMETTE de ceux de la paroisse de NOIRETABLE qu'ils ne le sont du bourg d'AUGEROLLES et à fortiori des hameaux de l'autre extrémité de la paroisse. En effet 90 (soit la quasi totalité) sont originaires des paroisses limitrophes, avec en tête l'énorme paroisse de VOLLLORE (28), puis OLMET (18) entouré de 3 cotés par Augerolles, MARAT (9), OLLIERGUES, LA CHABASSE (9), COURPIERE (8), NOIRETABLE dans le diocèse de LYON (7), et enfin les petites paroisses d'ESPINASSE-AUBUSSON (4), St. GERVAIS SOUS MEYMONT (3), SAUVIAT (3), LA CHAMBA (1). Un mathématicien pourrait sûrement calculer que le nombre de mariages est proportionnel à la longueur de la frontière commune

Seulement dans 13 cas (moins de 5% des mariages), on est allé chercher un peu plus loin : CUNLHAT(1), AMBERT(1), JOB(1), St. FLOUR(1), TOURS sur MEYMONT(2), La CHAPPELLE AGNON(1), BILLOM(1), CHAS(1) et dans la LOIRE, St. DIDIER(2), St. JEAN la VETRE(2), mais pour la plupart ce sont là des paroisses de la deuxième couronne.

En définitive, l'horizon ne dépasse pas quelques kilomètres et atteint exceptionnellement la dizaine de kilomètres. Bien entendu pour être complète l'étude devait prendre en compte les mariages des natifs d'Augerolles célébrés à l'extérieur, en particulier ceux des migrants.

Qui se marie à l'extérieur ?

Comme je l'ai dit précédemment, ce choix est plutôt lié à la proximité de hameaux situés sur des paroisses voisines et des liens qui se sont tissés naturellement entre leurs habitants.

Il faut toutefois signaler que parfois le statut social impose cet éloignement dans la recherche du conjoint, c'est le cas des familles bourgeoises auxquelles le 17^e siècle attribue un caractère d'honorabilité : "Honorabile Homme", "Honnête Femme" etc.... Dans les cinq cas où une telle distinction est utilisée par le curé, il s'agit de mariage inter paroissiaux.

* 21.02.1621, "Honnête fils Benoit SERINDAT, fils à Maître Pierre SERINDAT, de la paroisse de Courpière "épouse" Honnête fille Anna MATUCIERES, fille à Maître Guillaume de la paroisse d'Augerolles". Ce dernier y exerce la métier de tailleur d'habits.

14.06.1621, "Honnête personne Jean ARMAND, fils à feu Claude, de St. Louis de BILLOM "épouse" Honnête fille Marie COUDERT, fille à Maître Louys COUDERT"

24.07.1623 "Honnête personne Annet DESSINANGES, fils à Claude, paroisse d'Augerolles" se marie à "Honnête fille Jeanne TEILHOL, fille à Benoit de la ville d'Olliergues". Ce dernier est également "tailleur d'habits".

11.02.1625 "Honorabile Homme Maître Antoine POURCHIER, fils à feu Honorabile Mr. Antoine Pourchier, de la paroisse de St. FLOUR" vient épouser "Honorabile fille Anna VERDIER, fille à feu Honorabile Homme M^o Claude VERDIER, notaire, paroisse d'Augerolles".

4.02.1625 "Gilbert COLLAUD, fils à Claude le jeune" x "Marguerite DESNAUTES fille à Honorabile M^o Michel DESNAUTES" notaire à Aubusson.

19.04.1632 "Honorabile Homme, Louys CHABRIER, paroisse de JOB" x "Honorabile femme Françoise COLANGES, paroisse de la Chabasse". Seul exemple où les deux époux sont extérieurs à la paroisse.

Remarquons les subtiles variations dans les appellations. Elles s'appliquent, dans ce milieu rural, aux familles de plume (notaires) ou à certains artisans. Toutefois, ces derniers sont plutôt repérés par le vocale de "Maître" qu'ils soient tailleurs, forgerons ou maçons.

Lieu du Mariage : la paroisse de l'époux ou celle de l'épouse

Sur ces 105 mariages inter paroissiaux célébrés à Augerolles :

- dans 42 cas l'époux s'est déplacé au domicile de l'épouse
- dans 63 cas l'épouse s'est déplacée au domicile de l'époux

Il n'apparaît donc pas de règles très nettes de comportement, et le choix doit être guidé par des habitudes ou des coutumes qui nous échappent.

Un autre éclairage nous est fourni par les enfants de ces couples nés à Augerolles.

	ont eu des enfants à Augerolles	N'ont pas eu d'enfants à Augerolles
Epoux était d'Augerolles	45	18
Epouse était d'Augerolles	16	26

Un tel tableau permet de penser que dans 2/3 des cas, le couple s'installerait plutôt au domicile de l'époux.

Mariages dans la commune.

Bien que la paroisse soit immense avec plusieurs dizaines de hameaux, l'horizon où on trouve son conjoint reste limité à un voisinage immédiat. La paroisse pourrait être de fait découpée en plusieurs entités; et à l'intérieur de chacune d'elles, nous retrouverions les comportements inter paroissiaux. Cette analyse pourrait être faite à partir des quatre quartiers au sens fiscal qui existaient alors: Le Bourg, Fredeville, Aubusson, La Montagne.

Je prendrai deux exemples.

Les BORIAS, de la BORIE, dans la partie haute près des cimes du Forez. 10 mariages de 1620 à 1650 : 9 sont circonscrits dans un rayon de 3 Km. Seul le dixième, mais encore il y a doute, se serait marié vers le bas.

Les DOUGETS, de LOUGEIX, dans la partie basse près d'Aubusson. 8 mariages dont 6 dans un rayon de 2km. Et les exemples pourraient se multiplier. Le voisinage, les intérêts communs dans les terres, les af-

finités de métier sont les moteurs les plus puissants.

Et malgré cela la consanguinité proche est surement beaucoup plus faible qu'on pourrait le penser, surement grace aux règles fixés par l'église, même, si au bout du compte, tout le monde est parent de tout le monde. Le généalogiste le sait bien. En effet, sur les 291 mariages, j'en ai recensé seulement deux où les conjoints avaient le même patronyme. Ce n'est bien sur pas une preuve déterminante, car la quantité de noms est importante.

Mois de Mariage

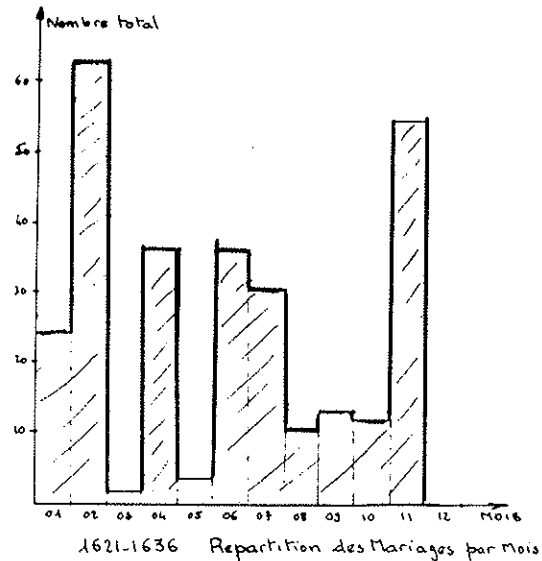
Il nous fournit une précieuse indication sur les comportements vis à vis des interdits de l'église. Nous constatons que trois mois ne sont pratiquement jamais utilisés pour le mariage.

- le mois de mars, période de carême et d'abstinence, y compris d'abstinence sexuelle comme le révèle la courbe des naissances étudiée plus loin.

- le mois de mai, mois de la vierge Marie qui correspond plus à une coutume qu'à un interdit réel de l'église.

- le mois de décembre, période de l'avent qui avec le carême constitue le "temps clos" où la célébration des mariages est proscrite par la religion catholique. Décembre, par contre, ne correspond pas à une pratique d'abstinence sexuelle. Les mariages sont donc célébrés principalement, comme c'est le cas partout en France, en novembre avant l'Avent et en février avant la carême (4).

Par ailleurs, cet histogramme n'indique pas de corrélation avec une émigration temporaire qui existe pourtant dans la paroisse.



Mois de Naissance et mois de conception.

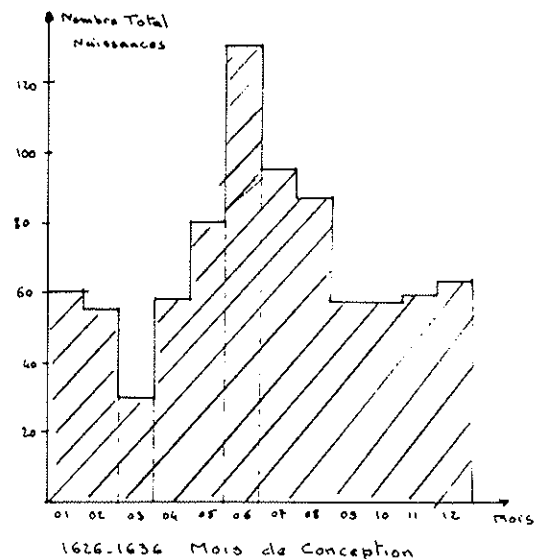
Le registre des baptêmes nous permet de préciser certains points entrevus précédemment.

Nous pouvons dresser un tableau du mois de conception par le calcul habituel.

Mois de conception = Mois de Naissance - 9

Cet histogramme confirme les interdits sexuels très forts existants au mois de mars pendant la période de carême.

Par ailleurs, l'augmentation des conceptions entre avril et août, avec une pointe très marquée en juin, indique sans ambiguïté qu'il existait déjà à cette époque une émigration temporaire d'hiver dans la paroisse. Les départs devaient se situer après les travaux d'été vers septembre et le retour à partir du mois de mai, mais cette émigration ne devait concerner que la partie la plus montagneuse qui a fourni jusqu'au début du 20^e siècle de nombreux sabotiers qui partaient exercer au loin leur métier.



Autres éléments.

* Les remariages ne sont pas précisés sur les actes. Leur volume exact nous est donc inconnu. Mais les quelques familles que nous avons reconstituées jusqu'à ce jour nous laissent penser qu'ils sont nombreux. Un délai de un à deux ans paraît la norme, mais parfois c'est très rapide : François GAREST veuf le 5.04.1626 se remarie le 15.07.1626. Jean DUPUY GARDELLE veuf le 27.04.1634 se remarie le 1.06.1634.

* L'âge au mariage est également difficile à cerner, car, bien que nous possédions les naissances depuis 1605, le nombre limité de prénoms utilisés ne permet pas toujours de déterminer avec certitude une date de naissance (plusieurs homonymes complets dans une période de quelques années). Les filles se marient pour la plupart entre 16 et 22 ans, et même dès 14 ans (Pironne RALEYRE née le 9.04.1622 se marie le 8.07.1636). Pour les garçons l'âge habituel serait plutôt entre 25 et 30 ans.

Henri PONCHON.

* Je remercie tout particulièrement, Monsieur FERRIER, secrétaire de Mairie d'Augerolles qui m'a accordé, pendant plusieurs années, toutes facilités pour consulter et dépouiller les registres paroissiaux de sa commune.

Notes

1 - J'ai établi, pour Augerolles, une table des mariages du 17^e siècle (1621-1636 et 1648-1700). Elle est à la disposition des chercheurs à la bibliothèque du C.G.H.A.V., à la mairie d'Augerolles... Elle a été transmise aux Archives Départementales. Je la tiens à disposition contre remboursement des frais de photocopie et d'envoi.

2 - Ce travail est réalisé par Monsieur Bernard BRUNEL, qui étudie l'émigration des habitants d'Augerolles vers les paroisses avoisinantes de 1670 à nos jours.

3 - Mariages à Vollore.

- Mme Marie Claude CHASTEL-TRUONG a entrepris, comme nous l'avons déjà signalé dans la revue, un dépouillement systématique des registres paroissiaux de VOLLORE et nous a aimablement communiqué les résultats d'une étude qu'elle a publiée dans le journal "Le Semeur" concernant l'origine des conjoints dans cette paroisse établie à partir des registres de mariage 1675-1678 et 1681-1698. Malgré le léger décalage de période, il est intéressant de comparer les chiffres trouvés dans deux paroisses limitrophes entre lesquelles les échanges étaient nombreux.

	Augerolles	Vollore
Période	1621 - 1636	1675 - 1678 1681 - 1698
Nombre total de Mariages	291	658
Les deux époux sont de la paroisse	64%	76%
Un des époux est d'une paroisse limitrophe	31%	16%
Un des époux est d'une paroisse non limitrophe	5%	8%
Nombre de paroisse concernés	20	32

Comme pour Augerolles où Vollore vient largement en tête en fournissant 28 conjoints, Augerolles est le principal pourvoyeur externe de Vollore (35 conjoints).

On trouve à Vollore de nombreux mariages avec des THIernois (10) probablement dus à la zone d'influence de la coutellerie (aucun à Augerolles).

Des conjoints relativement lointains (Clermont-Riom-Vic le Comte) se rencontrent à Vollore alors qu'ils ne dépassent pas Ambert ou Billom à Augerolles. Toutefois, dans des périodes non étudiés ici, nous avons relevé dans les 2 paroisses des migrants du limousin qui s'y sont mariés et installés définitivement (nous en parlerons dans un prochain numéro).

4 - Démographie Historique - Librairie Arnaud COLLIN - 1970.

